Communiqué de presse

de:
542

Te
SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC Section de la CREUSE 542 - Maison des Associations et des Syndicats Immeuble de Braconne 23000 - GUERET Téléphone : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53

Courriel: snu23@snuipp.fr

Lundi 25 mars 2019

Le remplacement dans le 1^{er} degré encore dans le rouge en Creuse ?

Les années passent et se ressemblent. En 2017, le SNUipp-FSU23 communiquait les données de l'administration qui recensait 1 322 journées d'absences non remplacées de septembre 2016 à mars 2017 ! Cela représentait plus de 10 Equivalents Temps Plein !

Cette année, le Rectorat a reconnu le 16 janvier en Comité Technique Académique que, sur les 52 premiers jours de classe depuis la rentrée, le département a connu 714 jours d'absences non remplacées. Ceci correspond à près de 14 postes de remplaçants manquants en moyenne!!!

Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que le nombre d'absences non remplacées est supérieur au total catastrophique de 2017! Vendredi 18 janvier, 20 classes dans le département n'avaient pas d'enseignant!!! Le manque de moyens oblige l'administration à faire des choix cornéliens.

Ainsi, cette semaine, un stage devait avoir lieu pour 8 enseignants du premier degré. Faute de remplaçants, l'administration a dû choisir entre maintenir la formation et ne pas remplacer les stagiaires ou annuler la formation pour que les personnels soient devant les élèves toute la semaine prochaine. L'administration de l'Education Nationale de la Creuse ne pouvait assurer le remplacement de 5 personnels sur les 8 qu'elle avait convoqués !

Il a fallu l'intervention du SNUipp-FSU23 pour que l'administration s'inquiète de la situation et prenne la décision d'annuler le stage. Elle n'a informé les stagiaires présumés de cette décision qu'à 16h20 vendredi dernier, alors que nous avions tiré la sonnette d'alarme dès le matin.

Pour le SNUipp-FSU23, le temps de travail d'un enseignant ne se résume pas à son temps de présence devant élève. Enseigner nécessite une préparation souvent fort longue. Cette décision tardive de l'administration revient à nier notre travail et à placer nos collègues dans une situation d'insécurité professionnelle qui peuvent être la cause de Risques Socio-Professionnels. Il ne faut pas oublier également que faute de moyens, ce sont 8 enseignants qui ne partiront pas en stage la semaine prochaine dans une période où la formation initiale et continue est déjà réduite à peau de chagrin.

Cet exemple n'est malheureusement que la partie visible de l'iceberg. En effet, nombre de remplacements ne seront pas assurés la semaine prochaine.

Les Inspecteurs d'Académie qui se sont succédés dans le département font malheureusement le même constat que nous : les moyens insuffisants alloués au département, les annonces ministérielles successives non financées, comme le dédoublement des CP et des CE1 en REP ou l'augmentation du régime des décharges des directeurs/directrices, ne permettent plus d'assurer le minimum : mettre un enseignant devant chaque élève chaque jour dans notre département.

Le projet de loi sur « l'école de la confiance », le projet de loi de « transformation de la fonction publique » vont renforcer le désengagement de l'Etat dans le Service Public d'Education Nationale en permettant de supprimer de nombreux autres postes. La contractualisation annoncée de la Fonction Publique, la création d'établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (un seul établissement scolaire pour les élèves de la maternelle à la 3ème) sont autant de signaux négatifs qui annoncent de nouvelles coupes budgétaires, de nouvelles suppressions de postes et d'écoles dans un département sinistré. Déjà, une première école privée (hors-contrat) va voir le jour à l'endroit même où fument encore les cendres de l'école publique. Il est de notre responsabilité, enseignants, parents, élus d'obtenir le retrait de ces textes qui pourraient sonner le glas de l'Ecole telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le 30 mars 2019*, l'ensemble du peuple creusois est appelé à manifester pour une Ecole républicaine, laïque qui respecte le fondement de notre nation : liberté, égalité, fraternité ! Ensemble, nous sommes plus forts !

* AG à 10 h – maison des associations, rue de Braconne à Guéret Rassemblement à 11h devant l'Inspection Académique, place Varillas à Guéret

Contacts: Luc Marquès / Fanny Tissandier